Novembre 2026

SPÉCIALE ÉLECTIONS

Redistribution de 1 % des résultats annuels : une juste revendication !



Depuis des années, l'UNSA porte une revendication simple : partager une petite part de la richesse que nous contribuons tous à créer.

L'UNSA milite pour la signature d'un accord permettant de **redistribuer aux personnels une fraction des résultats annuels** générés par la Caisse des Dépôts. Notre demande est claire et mesurée : **1 %**. Une exigence d'autant plus légitime que la CDC est aujourd'hui **la seule institution financière à ne disposer d'aucun accord de ce type**.

Les rémunérations sont bloquées et de nombreux collègues voient leur pouvoir d'achat reculer. Comment comprendre qu'une institution qui dégage **plusieurs milliards d'euros de résultats chaque année** n'en partage pas une infime partie avec celles et ceux qui les produisent ?

Nos combats aboutissent : ils l'ont déjà prouvé !

- **La PVO pour tous**
  étendue à l'ensemble des personnels
- **L'intéressement porté à 10 %**
  une meilleure part de la performance collective
- **L'épargne salariale abondée**
  un coup de pouce à votre épargne

Notre engagement

Pour porter cette revendication en 2027, l'UNSA a besoin de votre soutien. **Élus, nous demanderons au Directeur général d'ouvrir une négociation sur une redistribution financière au bénéfice de tous les personnels, publics comme privés.**

Du 3 au 10 décembre 2026, votez UNSA !

L'accord-cadre 2026-2029 vous protège !



Depuis plusieurs années, les rémunérations des personnels de la Caisse des Dépôts sont bloquées, en particulier par le **gel de la valeur du point d'indice**.

Dans un rapport publié le **9 novembre 2026**, la **Cour des comptes** préconise de **geler les avancements et les promotions dans la Fonction publique en 2027** pour réduire le déficit.

L'UNSA condamne fermement ces préconisations.
À la CDC, l'accord-cadre 2026-2029 signé par l'UNSA vous protège.

Ce que l'accord-cadre vous garantit

1. **Vos avancements de grade garantis pendant 4 ans**, avec des promotions au-delà des ratios de la Fonction publique.
2. **Des montants plancher** pour les revalorisations liées aux avancements et promotions des fonctionnaires.
3. **Des dispositions d'avancement spécifiques** pour les personnels de droit privé.
4. L'engagement de la Direction à **étudier un second grade pour les Directeurs d'Études**.
5. **Une augmentation collective minimale garantie** sur quatre ans.
6. **La GERI** : une garantie individuelle contre l'inflation, pour tous les agents.
7. **Une garantie renforcée pour les bas salaires** (moins de 3 SMIC).
8. **Transparence salariale** : des engagements de méthode pour transposer la directive européenne, **sans aucune baisse de rémunération**.

Pragmatiques et responsables

Certaines organisations non signataires critiquent l'UNSA et la CFDT pour avoir signé cet accord. C'est leur droit.

Mais face aux menaces qui pèsent sur la Fonction publique, l'UNSA fait le choix du **pragmatisme et de la responsabilité** : sécuriser par écrit des droits concrets pour tous les personnels.

Élections professionnelles

Du **3 au 10 décembre 2026**, vous élirez vos représentants dans les instances :

CUEP · CLU · DPP · CAP · CCP

Pour faire vivre et défendre l'accord-cadre, **votez pour les candidats UNSA !**

Du 3 au 10 décembre 2026, votez UNSA !

40 ans d'innovations à vos côtés

Notre affiche et nos vidéos de campagne

Scannez le QR code ou cliquez sur l'image





Une vidéo, des idées, beaucoup de passion… et surtout, vous !

Notre première vidéo de campagne, 100 % faite maison.



L'avenir ne s'attend pas, il se construit

Un film inédit pour remonter le temps : nos avancées ont une histoire.

En bref

Marjorie Lair élue Trésorière du CMIC

Le 12 novembre, notre Secrétaire générale a été élue **dès le premier tour** Trésorière du Comité Mixte d'Information et de Concertation, l'instance d'information et de concertation de l'ensemble du Groupe CDC.

Le bureau du CMIC, intersyndical, prépare les travaux du comité, suit les expertises, gère son budget et appuie les représentants des personnels des filiales et de l'Établissement public.

Réseau LGBT+ : de la revendication UNSA à la réalité !

Le 2 novembre, la CDC a signé la **charte LGBTQIA+ de L'Autre Cercle** et lancé son réseau **CDC Fiertés** : l'aboutissement de plus de deux ans de mobilisation de l'UNSA.

Prochaines étapes : un réseau d'alliés actif, des formations aux biais inconscients et un suivi régulier de la charte. Victime ou témoin de discrimination ? Vos représentants UNSA vous écoutent, en toute confidentialité.

Du 3 au 10 décembre 2026, votez UNSA !